



Filière de valorisation de la matière organique
à Wittersheim, en Alsace du Nord

Bilan
de l'information du public
et du dialogue avec les parties prenantes

rédigé en février 2018, par



Introduction	2
Une diffusion de l'information large et continue	3
Une information en ligne accessible au plus grand nombre	4
Dialogue mis en place avec le public et les acteurs locaux	5
Annexes	6

Introduction

Présentation du projet

Le collectif ABH, composé de 15 agriculteurs, développe une filière de valorisation de la matière organique sur la commune de Wittersheim, en partenariat avec l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan).

Ce projet a pour ambition de valoriser plus de 20 000 tonnes d'effluents d'élevage bovin et 15 000 tonnes de résidus agricoles, issues d'un rayon de 5 km autour du site d'implantation.

La valorisation de la matière organique produira entre 200 et 300 Nm³ par heure de biométhane directement injecté dans le réseau de gaz, ainsi qu'un amendement organique de qualité pour les cultures, valorisé selon un plan d'épandage réglementé.

Le collectif ABH participe ainsi aux objectifs ambitieux du plan climat de l'Adéan en matière de production d'énergie renouvelable et saisit l'opportunité pour les agriculteurs d'innover et de se diversifier.

Ce projet fait l'objet du dépôt d'une demande d'autorisation ICPE, et sera soumis à ce titre à une enquête publique, vraisemblablement en 2018.

Information et dialogue

Le collectif ABH a souhaité mettre en place en amont de ses réflexions et décisions, avec le soutien de l'Adéan, un dispositif d'information et de concertation du public.

Depuis l'origine de la démarche, les échanges avec les parties prenantes et notamment les élus ont pris la forme de :

- rencontres ou échanges avec les élus, au sein de l'Adéan et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et avec les mairies concernées

Et plus spécifiquement des moyens ont été mis en œuvre pour assurer une information large du public à partir de mai 2017 :

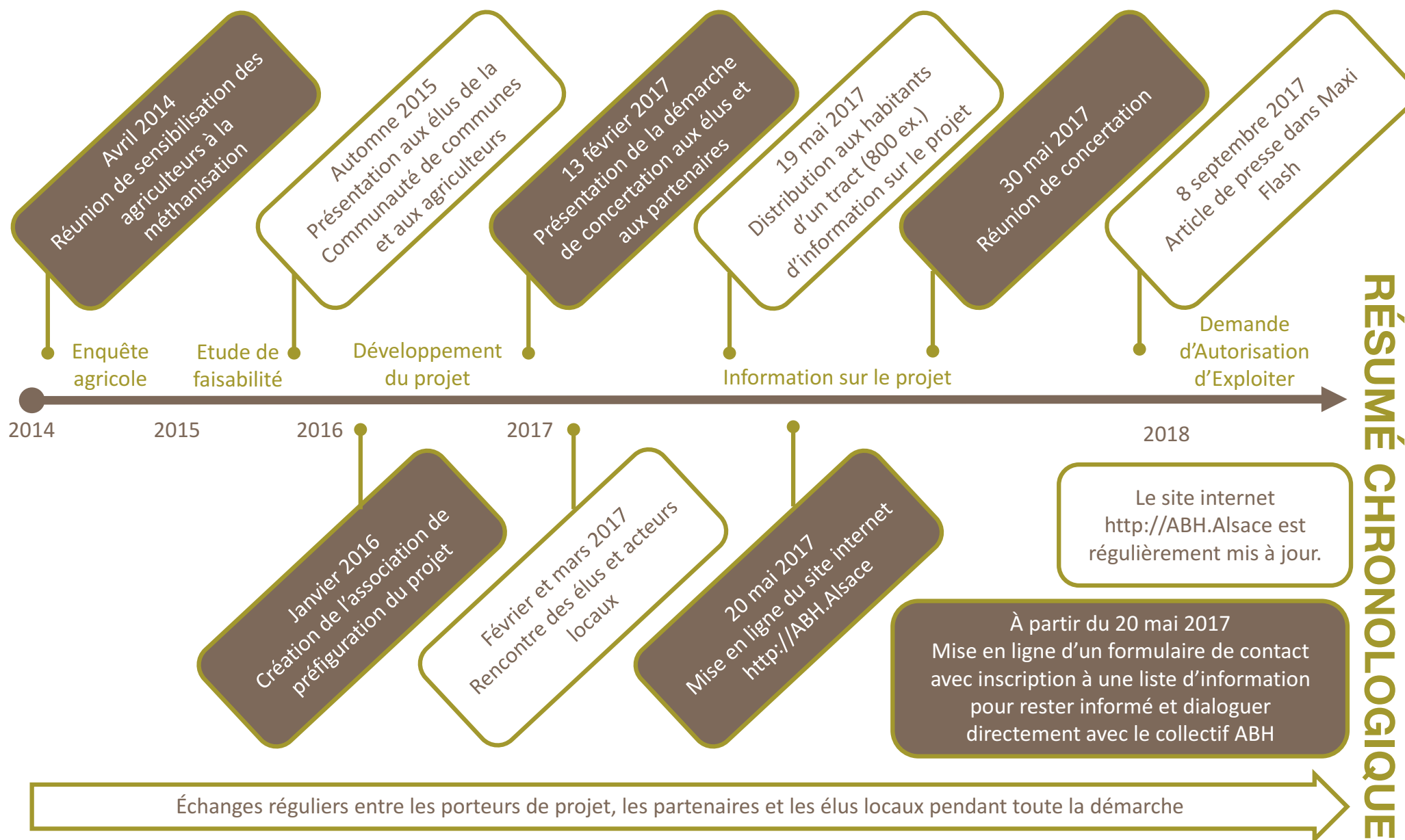
- un site internet dédié au projet <http://ABH.Alsace>
- une distribution de tracts d'information dans les hameaux voisins
- 2 annonces en ligne sur les internet de l'Adéan et de la mairie d'Huttendorf
- un article de presse dans *Maxi Flash*

Et pour établir un dialogue durable avec les acteurs locaux à partir de février 2017 :

- des rencontres des acteurs locaux
- un formulaire de contact en ligne
- une réunion de concertation

Quelia

L'agence de concertation Quelia a été mandatée par l'Adéan pour accompagner le collectif ABH dans l'information et la concertation du public sur la démarche de valorisation de la matière organique en Alsace du Nord.



Une diffusion de l'information large et continue

800 tracts d'information distribués

Les membres du collectif ABH ont déposés 800 tracts d'information sur le projet et le site internet dans les boîtes aux lettres des communes et hameaux à proximité du site d'implantation.



Communes où le tract a été distribué dans les boîtes aux lettres

Le tract informe sur :

- les porteurs du projet
- la démarche
- le site internet

Le public est incité à s'informer en ligne sur le site internet et à contacter le collectif ABH pour contribuer à la concertation et faire part de ses remarques ou questions.

- dans les boîtes aux lettres des communes voisines
- équivalent à un total de près de 2 000 habitants
- le vendredi 19 mai 2017

Tract d'information diffusé en A5 dans les boîtes aux lettres (en annexe 3)

ABH Du biogaz agricole et collectif en Alsace du Nord

« Produire collectivement une énergie propre pour les activités du territoire »

Nous sommes un collectif de 15 agriculteurs d'Alsace du Nord. Ensemble, nous nous sommes engagés dans un projet ambitieux et innovant : la création d'une **filière de valorisation de la matière organique** pour produire du biogaz, une énergie renouvelable.

Nous souhaitons **vous informer directement de nos réflexions** et des enjeux pour la réussite de ce projet : quelles matières nous pouvons traiter, comment valoriser le biogaz, quel aménagement du site d'implantation.

Informez-vous, visitez notre site internet



<http://ABH.alsace>

Scannez ce flashcode pour accéder au site internet depuis les smartphones et tablettes

Nous développons notre projet dans la concertation que nous mettons actuellement en place. Si vous souhaitez apporter votre contribution n'hésitez à nous faire part de votre intérêt, de remarques, questions via notre site internet (formulaire de contact accessible à tous à tout moment) ou par courriel :

contact@abh.alsace

Document réalisé et diffusé par ABH - 137, rue Sandbuehl 67590 Ohlungen - en mai 2017
Ne pas jeter sur la voie publique

Des relais en ligne et par la presse

L'Adéan et la Mairie d'Huttendorf diffusent sur leur site internet une annonce avec un lien vers le site internet de présentation la démarche d'ABH : <http://ABH.Alsace>

Annonce sur le site internet de l'Adéan

création d'une filière de valorisation de la matière organique

Le collectif ABH, composé de 15 agriculteurs d'Alsace du Nord, porte un projet ambitieux et innovant avec la création d'une filière de valorisation de la matière organique. Les agriculteurs vous invitent à vous informer sur leur démarche en visitant leur site internet : <http://ABH.alsace>

Vous pouvez les contacter à tout moment via un formulaire sur le site internet ou par courriel à l'adresse suivante : **contact @ abh.alsace**

Annonce sur le site internet de la Mairie d'Huttendorf

Projet de méthanisation en face de la déchetterie de Berstheim

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2017 **CATÉGORIES: NON CLASSÉ**

Le collectif ABH, composé de 15 agriculteurs d'Alsace du Nord, porte un projet ambitieux et innovant avec la création d'une filière de valorisation de la matière organique. Les agriculteurs vous invitent à vous informer sur leur démarche en visitant leur site internet : <http://ABH.alsace>

Article de presse

Un article présentant la démarche a été publié le 8 septembre 2017 par *Maxi Flash*, un journal hebdomadaire d'informations locales diffusé sur les cantons de Bischwiller, Brumath, Haguenau, Reichshoffen et Wissembourg.

Maxi Flash est distribué dans 85 000 foyers avec un potentiel de 230 000 lecteurs.

Article paru dans *Maxi Flash* le 8 septembre 2017 (en annexe 5)

L'Alsace du Nord en faveur de l'énergie verte !

MAXIFLASH
VOTRE JOURNAL D'INFO LOCALE DU NORD-EST

Un collectif d'agriculteurs d'Alsace du Nord s'est lancé dans une démarche pour valoriser la matière organique en énergie. Une unité de méthanisation verra le jour d'ici quelque années.

Une information détaillée accessible au plus grand nombre

Un site internet pédagogique

Le site internet ABH.Alsace (détaillé en annexe 1) a été mis en ligne le 20 mai 2017, il est depuis régulièrement mis à jour. Les internautes peuvent découvrir sur le site internet :

- les actualités de la démarche depuis l'origine à aujourd'hui
- une explication pédagogique du processus de méthanisation
- une description de la démarche du collectif ABH
- une présentation de chaque membre du collectif ABH et de ses partenaires

Les internautes peuvent s'inscrire à une liste d'information pour rester informés des actualités de la démarche. Cette liste compte aujourd'hui une dizaine d'inscrits.

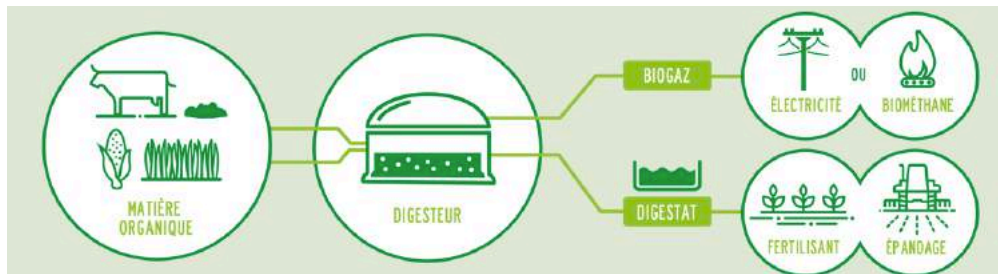


Schéma du processus de méthanisation extrait de la page « La Valorisation » du site internet

Un rôle informatif

Le site internet a connu une fréquentation importante dans la semaine qui a suivi la distribution du tract d'information le 19 mai 2017. Il y a eu un regain d'intérêt dans les jours précédant et suivant la réunion de concertation du 30 mai.



Par la suite, des internautes continuent régulièrement à visiter le site (plusieurs dizaines de sessions ouvertes par mois). Un pic de fréquentation en septembre s'explique par la parution de l'article de presse dans *Maxi Flash*.



Quelques chiffres pour la Région Grand Est illustrant la fréquentation du site internet depuis sa mise en ligne :

- 389 sessions ouvertes
- 260 utilisateurs
- 1 667 pages vues
- 5 minutes passées en moyenne par session
- 28 % de taux de rebond

Les porteurs du projet se sont assurés que, dans l'entourage du site d'implantation, tous les habitants ont eu plusieurs moyens (tract en boîtes aux lettres, relais internet et article de presse) d'être informés de l'existence de leur projet, du site internet, et ont eu les moyens de les contacter.

En 2 semaines de mai 2017, ce sont 190 internautes qui ont découvert le site internet. Au total 260 internautes de la Région Grand Est se sont informés en visitant le site internet depuis mai 2017. le site est encore régulièrement visité début 2018.

Une concertation large pour un projet bien accueilli ⁶

Les entreprises et associations locales, les élus, les riverains et les partenaires agricoles ont été sollicités régulièrement pour s'exprimer sur le projet.

Rencontres des élus et des partenaires

Tout au long de la démarche, des échanges réguliers avec les élus locaux et les partenaires ont permis d'informer et de définir le projet :

- partenariat avec l'Adéan qui est à l'origine du projet
- 5 février : présentation de l'étude de faisabilité aux élus de la Communauté de communes de la région de Haguenau
- échanges permanents des membres du collectif ABH avec les élus locaux
- un membre du collectif ABH, Maire de Berstheim et d'autres membres, conseillers municipaux à Ohlungen, Uhlwiller, Minversheim et Wittersheim, ont contribué à faire connaître la démarche auprès des élus locaux
- 13 février 2017 : réunion de présentation de la démarche de concertation avec le collectif ABH, les partenaires et des élus locaux
- 13, 14 et 15 février 2017 : rencontre des maires des communes proches par l'agence Quella pour identifier les enjeux locaux et les besoins d'information
- 17 mai 2017 : un courriel (en annexe 4) informant sur la mise en ligne du site internet a été envoyé aux élus locaux

Réunion de concertation

Une réunion de concertation a eu lieu le 30 mai 2017 à laquelle ont été conviés de nombreux acteurs locaux (liste détaillée des invités et des participants en annexe 6) :

- les syndicats et partenaires agricoles
- l'association environnementale : Alsace Nature
- les élus des collectivités
- une entreprise locale
- des associations locales

Les habitants étaient tous invités par le tract distribué le 19 mai à contribuer à la concertation au moyen du formulaire en ligne. Aucune sollicitation n'a été reçue en amont de la réunion.

La réunion de concertation a permis à chaque participant de s'exprimer sur le projet. Un représentant de l'association Alsace Nature a émis quelques conditions à ce type de démarche : ne pas dédier de parcelles agricoles pour des cultures à la seule vocation énergétique et favoriser l'écoagriculture. Le compte-rendu de la réunion de concertation (en annexe 6) a été envoyé aux participants par mail le 14 juin et est accessible en ligne. Le collectif ABH s'est engagé à continuer à informer les élus et le public via le site internet, et à maintenir un canal de dialogue avec le formulaire de contact en ligne.

Les élus et les acteurs locaux ont donné leur avis sur le projet lors de la réunion de concertation.

Formulaire de contact en ligne

La page « *Contact* » accessible dès la mise en ligne du site internet permet à chaque visiteur de contacter directement le collectif ABH. L'adresse mail contact@abh.alsace a été créée à cet effet et a aussi été largement diffusée dans le tract d'information et sur le site de l'Adéan.



Votre message :

Voulez-vous inscrire votre adresse email dans notre liste de distribution d'information sur notre démarche ?

☐ oui ☐ non

ENVOYER

Si vous voyez un bandeau de confirmation c'est que votre message est bien envoyé, sinon veuillez rafraîchir la page de votre navigateur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en faisant la demande par courrier à l'adresse postale mentionnée sur la page **mentions légales**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Extrait du formulaire de contact du site internet <http://ABH.Alsace> (en annexe 2)

Un dialogue qui se poursuit

Le formulaire de contact en ligne a permis à plusieurs personnes de dialoguer avec le collectif ABH :

- 20 juin 2017 : un habitant d'Huttendorf s'inquiétait de « *l'arrivée d'odeurs désagréables dans notre village* », une réponse (en annexe 7) lui a été apportée, sans qu'il n'y donne suite
- 31 juillet 2017 : une journaliste aux DNA souhaitait prendre contact avec le collectif ABH pour réaliser un article sur le projet
- 3 janvier 2018 : une étudiante de l'université de Strasbourg a fait une demande de stage, à laquelle le collectif ABH n'a pas pu répondre positivement

Le formulaire de contact toujours accessible en ligne est un canal de communication ouvert et permanent pour toute personne qui désire échanger avec les agriculteurs d'ABH.

Annexes

- Annexe 1 – site internet <http://ABH.Alsace>
- Annexe 2 – formulaire de contact en ligne <http://abh.alsace/contact/>
- Annexe 3 – tract d'information distribuée le 19 mai 2017
- Annexe 4 – courriel d'information adressé aux maires des communes voisines le 17 mai 2017
- Annexe 5 – article de presse dans *Maxi Flash* du 8 septembre
- Annexe 6 – compte-rendu de la réunion de concertation du 30 mai 2017
<http://abh.alsace/cr-reunion-30mai/>
- Annexe 7 – question et réponse à un riverain

ANNEXE 3 – TRACT D'INFORMATION



Du biogaz agricole et collectif en Alsace du Nord

*« Produire collectivement une énergie propre
pour les activités du territoire »*

Nous sommes un collectif de 15 agriculteurs d'Alsace du Nord. Ensemble, nous nous sommes engagés dans un projet ambitieux et innovant : la création d'une **filière de valorisation de la matière organique** pour produire du biogaz, une énergie renouvelable.



Nous souhaitons **vous informer directement de nos réflexions** et des enjeux pour la réussite de ce projet : quelles matières nous pouvons traiter, comment valoriser le biogaz, quel aménagement du site d'implantation.

Informez-vous, visitez notre site internet



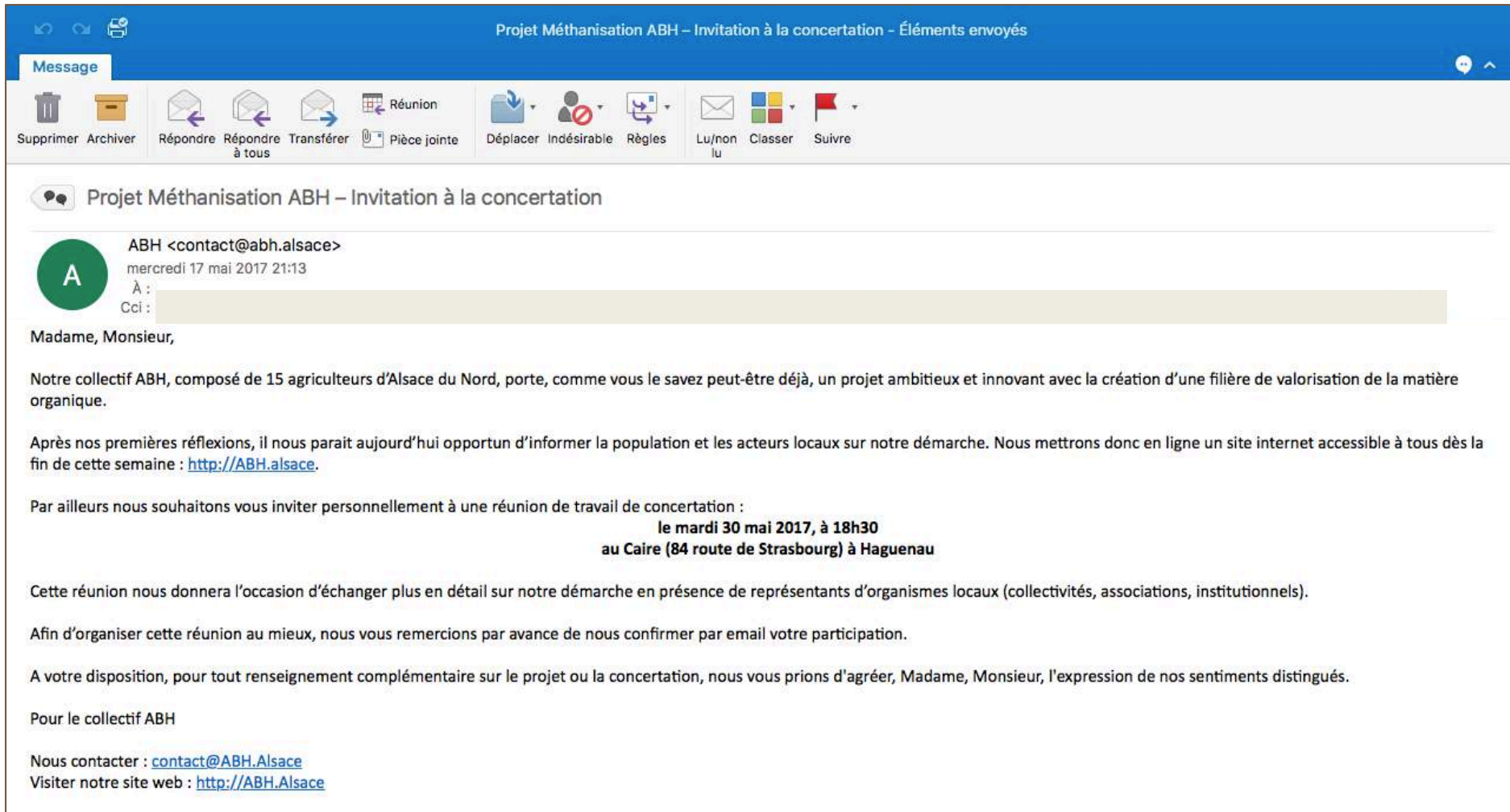
<http://ABH.alsace>

Scannez ce flashcode pour accéder au site internet
depuis les smartphones et tablettes

Nous développons notre projet dans la concertation que nous mettons actuellement en place. Si vous souhaitez apporter votre contribution n'hésitez à nous faire part de votre intérêt, de remarques, questions via notre site internet (formulaire de contact accessible à tous à tout moment) ou par courriel :

contact@abh.alsace

Document réalisé et diffusé par ABH - 137, rue Sandbuehl 67590 Ohlungen - en mai 2017
Ne pas jeter sur la voie publique



Bilan de la concertation - Valorisation de la matière organique ABH, Alsace du Nord - 2017-2018

ANNEXE 7 - QUESTION ET RÉPONSE À UN RIVERAIN



Démarche ABH - Réponse

ABH <contact@abh.alsace>

mardi 4 juillet 2017 08:04

A:

CC:

Cci

Bonjour M. Munier,

Nous vous remercions pour toute l'attention portée à notre démarche

Plusieurs éléments de réponse peuvent être apportés à votre question.

Tout d'abord, nous avons fait le choix de ne valoriser que des matières d'origine agricole, déjà présents sur le territoire. Cette matière organique est peu odorante de manière générale.

De l'acheminement de la matière à sa dégradation dans le digesteur, nous mettons en place les meilleures pratiques possibles pour maîtriser et annihiler les impacts olfactifs :

- L'insertion et la manipulation de la matière organique dans le digesteur sont susceptibles de provoquer des dégagements d'odeurs, similaires à celles ressenties sur une exploitation agricole. Afin de les réduire, ces manipulations seront limitées et les collecteurs seront rapidement confinés pour intégrer le digesteur.
- Le digesteur doit, pour fonctionner, être hermétiquement fermé et ne laisser échapper aucune odeur (ni aucun gaz) durant le processus de méthanisation.
- De l'hydrogène sulfure est effectivement produit lors du processus mais celui-ci est traité en le faisant précipiter (transformation en phase solide), le rendant ainsi inodore.
- Lors de la méthanisation, la matière organique est dégradée et diffuse donc moins de composés odorants que les déchets non méthanisés. Par conséquent, l'aménagement organique, résidu de la méthanisation, est, jusqu'à 98 % moins odorant que la matière brute. La méthanisation élimine ainsi la gêne olfactive occasionnée par l'épandage direct de matières organiques comme le lisier ou le fumier actuellement.

Concernant la production d'ammoniac, le risque d'émission se situe au niveau de l'épandage sur les terres agricoles. L'aspect collectif de notre démarche nous permet d'investir dans du matériel performant pour limiter ces risques. La matière résiduaire sera déplacée dans des citernes hermétiquement closes et le matériel d'épandage permettra de l'apporter au plus près des cultures ou en l'enfouissant directement dans le sol ce qui limitera les émissions. L'ammoniac, composé azoté, est un fertilisant naturel et ici renouvelable permettant le développement de la culture, il est également important pour nous de le valoriser.

Par ailleurs, dans le cadre de notre démarche, une évaluation environnementale est réalisée. Cette évaluation comprend notamment une étude d'impact avant et après l'installation de l'unité de méthanisation dont les résultats sont analysés par les services compétents de l'Etat amonts à permettre puis à suivre l'exploitation de l'unité au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous continuerons à vous informer de la suite de notre démarche et nous vous invitons à poursuivre vos échanges avec nous à la moindre question.

Merci.

Bien cordialement,

Pour le collectif ABH

Nous contacter : contact@ABH.Alsace

Visiter notre site web : <http://ABH.Alsace> <<http://abh.alsace/>>

Le 20/06/2017 10:56, « WordPress » <contact@abh.alsace> a écrit :

De:

Corps du message :

suite à une communication de la mairie de Hutterndorf sur leur site, je me suis rendu sur le site de l'ABH. J'ai bien compris le projet envisagé mais m'inquiète de l'arrivée d'odeurs désagréables dans notre village. En effet, il me semble que les transformations biologiques réalisées pendant la méthanisation peuvent conduire à une forte production d'ammoniac ou d'hydrogène sulfure. Quels solutions ont été proposées afin d'éviter les odeurs désagréables?

Merci pour votre réponse

Inscription sur la mailing list ? oui

Cet email a été envoyé via le formulaire de contact du site web de ABH





<http://Quelia.fr>

**Agence de concertation, dédiée aux énergies
renouvelables**

